

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché n°26S0007 - Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la passation des marchés assurances

N° : VA_DEC2026_316

Service : Marchés Publics

Nous, Sylvain ESTAGER, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2026_76 du 28 mars 2026 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

L'article R2122-8 du Code de la commande publique

décidons

De conclure le marché « Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la passation des marchés d'assurances » avec le candidat Cabinet d'avocats HENRI ABECASSIS domicilié à CHATENAY MALABRY (92290).

Le marché n'est pas alloti. Il est conclu à compter de la notification jusqu'à l'achèvement de la mission.

Montant initial du marché : 4 920,00 € TTC

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.5.3 Affaires juridiques

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 11 mai 2026

Le Maire,
Sylvain ESTAGER

ID télétransmission : 059-215900093-20260330-224128A-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 20 mai 2026